



Chercheur contractuel en droit

H/F

PROFIL DE POSTE

Catégorie : Chercheur contractuel

Ouvert : aux personnels contractuels uniquement

Rémunération : 2 553 € bruts mensuels

Date de prise de poste prévisionnelle : 01/10/2026

Durée : -Contrat de 9 mois à temps plein

Lieu : Arsenal

L'université met en œuvre une politique d'égalité en excluant toute discrimination.

PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ

Issue d'une longue tradition universitaire, [l'Université Toulouse Capitole](#) est une université de droit, économie, gestion, engagée dans la voie de l'excellence et de la professionnalisation, qui favorise la collaboration scientifique et privilégie les réseaux internationaux par les échanges d'enseignants-chercheurs et d'étudiants. Établissement Public Expérimental, elle regroupe cinq composantes (Ecole de droit de Toulouse, Toulouse School of Management, Faculté d'Administration et Communication, Faculté d'informatique et IUT de Rodez) et deux établissements-composantes (Toulouse School of Economics et Sciences po Toulouse).

Avec près de 20 000 étudiants, les 700 enseignants-chercheurs et 600 personnels administratifs contribuent à son rayonnement, son dynamisme et son attractivité.

PRÉSENTATION DU SERVICE

L'École de droit de Toulouse – Recherche regroupe plusieurs équipes reconnues dans les domaines du droit, de l'histoire du droit et des sciences juridiques. Au sein de l'École de droit de Toulouse, le/la candidat(e) recruté(e) sera rattaché(e) au Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP), département de l'Ecole de droit - Recherche.

Depuis 2025, l'Université Toulouse Capitole est liée à l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) par une convention de partenariat en matière de formation et de recherche favorisant le développement de projets interdisciplinaires à l'interface entre les sciences juridiques et les sciences vétérinaires.

MISSIONS

PRÉSENTATION DU PROJET

Le contrat s'inscrit dans le cadre du **projet ANR Flash Ruminants POX - GOAH (Governance of Animal Health)**, coordonné par l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT), associant

l'Université Toulouse Capitole (École de droit de Toulouse – Recherche), l'Université de Calgary et l'IRISSO (CNRS – Université Paris Dauphine PSL – INRAE).

Les crises sanitaires animales ne constituent pas uniquement des phénomènes biologiques ou épidémiologiques. Elles sont également des moments de tension institutionnelle au cours desquels se recomposent les rapports entre expertise scientifique, décision publique, acceptabilité sociale, confiance institutionnelle et contestation collective.

À partir du cas de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), notamment des controverses et contentieux suscités par les mesures de lutte mises en œuvre lors de l'épizootie de 2025 en France, le projet vise à comprendre les mécanismes par lesquels une crise sanitaire se transforme en crise de gouvernance.

L'ambition du projet est de développer des outils d'aide à la décision permettant d'anticiper les situations de défiance, d'améliorer l'acceptabilité des mesures de contrôle sanitaire et de renforcer la légitimité des politiques publiques lors de futures crises sanitaires animales.

Le projet est structuré autour de trois axes complémentaires :

- **WP1** : Environnements informationnels, médias et construction des controverses ;
- **WP2** : Confiance, légitimité institutionnelle et acceptation des mesures de contrôle ;
- **WP3** : Mobilisations juridiques, stratégies contentieuses et variations juridictionnelles dans la gestion des crises sanitaires animales.

DESCRIPTION DE L'OBJET DU CONTRAT

Le/la candidat(e) recruté(e) participera au **WP3**, placé sous la responsabilité scientifique de l'Ecole de droit Toulouse-Recherche et de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Ce volet repose sur l'hypothèse selon laquelle le droit ne constitue pas seulement un instrument de mise en œuvre des politiques sanitaires, mais également un espace de contestation, de négociation et de coordination des acteurs en situation de crise.

L'objectif est d'analyser la manière dont les différents acteurs (administrations, éleveurs, organisations professionnelles, associations, collectivités territoriales, groupes d'intérêts, etc.) mobilisent les ressources juridiques pour soutenir, contester ou transformer les mesures de gestion de crise.

Les recherches porteront ainsi sur le rôle du droit dans la gouvernance des crises sanitaires animales. Une attention particulière sera portée aux formes de mobilisation du droit dans les situations de crise sanitaire, qu'il s'agisse des recours contentieux devant les tribunaux, des usages stratégiques des ressources juridiques, des mécanismes d'indemnisation et de répartition des risques, ou encore des réponses apportées aux situations de résistance aux dispositifs de contrôle sanitaire.

Le projet s'intéressera également aux conflits de qualification juridique et morale de l'animal susceptibles d'émerger dans les situations de crise sanitaire. Les mesures de contrôle des épizooties (et notamment les abattages préventifs ou l'euthanasie d'animaux non atteints par la maladie) mettent en effet en tension différentes représentations de l'animal - animal de production, bien patrimonial, être vivant doué de sensibilité, vecteur de risque sanitaire ou encore patient vétérinaire - dont l'articulation soulève des enjeux juridiques, institutionnels et éthiques croissants.

Le projet mobilise ainsi une approche interdisciplinaire à l'intersection du droit, de la sociologie juridique, de l'histoire contemporaine du droit, des *animal studies* et de l'analyse des politiques publiques.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Constitution et exploitation d'un corpus juridique relatif aux crises sanitaires animales;
- Étude des cadres normatifs nationaux, européens et internationaux applicables à la gestion des crises sanitaires ;
- Analyse des contentieux, des mobilisations du droit et des stratégies des acteurs ;
- Analyse des controverses suscitées par les mesures de gestion sanitaire, incluant les questions relatives à l'acceptabilité des mesures, à l'indemnisation des éleveurs, à la répartition des risques et à la prise en compte du bien-être animal ;

- Analyse des phénomènes de conformité, de contournement ou de résistance aux dispositifs de contrôle sanitaire dans le cadre d'études de terrains et d'enquêtes sociologiques ;
- Développement d'une perspective comparative européenne sur les modalités de gouvernance juridique des crises sanitaires animales, notamment à partir des expériences française, suisse et italienne ;
- Participation à la rédaction des livrables, publications et actions de valorisation du projet (organisation de journées d'études, workshop, etc).

PROFIL RECHERCHÉ

Le poste est ouvert aux titulaires d'un doctorat en :

- droit public ;
- droit de l'environnement ;
- droit rural ;
- droit européen ;
- histoire du droit ;
- sociologie du droit ;
- ou disciplines voisines relevant des sciences juridiques et politiques.

Une expérience de recherche portant sur l'action publique, les contentieux administratifs, les mobilisations juridiques, la sociologie du droit, les politiques environnementales ou sanitaires, le droit animalier ou les relations entre droit et sciences sera particulièrement appréciée.

COMPETENCES REQUISES

- Maîtrise des méthodologies de recherche en sciences juridiques et sociales ;
- Capacités d'analyse des sources juridiques, doctrinales, jurisprudentielles et institutionnelles ;
- Intérêt pour les approches interdisciplinaires ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation ;
- Aptitude au travail en équipe et à l'intégration dans un consortium de recherche ;
- Maîtrise du français et de l'anglais scientifique et, dans l'idéal, de l'italien.

CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera envoyé, avant le **31/08/2026** par courriel impérativement aux trois adresses suivantes :

utcapitolerecrute@ut-capitole.fr

ET

romy.sutra@ut-capitole.fr

ET

caroline.lacroux@envt.fr

Le dossier doit être constitué des documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie du diplôme de doctorat ;
- le rapport de soutenance de thèse ;
- un article, chapitre d'ouvrage ou travail représentatif des recherches du candidat ;
- éventuellement une lettre de recommandation.

Renseignements :



Romy SUTRA

Maître de conférences à l'École de droit de Toulouse – Recherche (EDT-R) – CTHDIP

Université Toulouse Capitole
romy.sutra@ut-capitole.fr
05 61 63 39 21